



PRÉFET DE LA REGION OCCITANIE

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture
et de la forêt Occitanie
Service régional de l'agriculture et de l'agro-alimentaire
N° interne : AGRI-R76-241

Arrêté portant reconnaissance de AGRO D'OC en qualité de groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE)

Le préfet de la région Occitanie
Préfet de la Haute-Garonne
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu la loi n°2014-1170 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, notamment son article 3 ;

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L. 315-1 à L. 315-6, D. 315-1 à D. 315-9 et R. 313-45 à R. 313-46 ;

Vu le décret n° 2014-1173 du 13 octobre 2014 relatif au groupement d'intérêt économique et environnemental ;

Vu le décret n°2015-467 du 23 avril 2015 relatif à la compétence et aux modalités d'intervention de la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural sur les demandes de reconnaissance de groupements d'intérêt économique et environnemental ;

Vu l'appel à candidatures à la reconnaissance GIEE ouvert pour 2018 en région Occitanie le 28 février 2018;

Vu l'avis de la présidente du conseil régional Occitanie du 06 août 2018 ;

Vu l'avis de la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural du 27 août 2018 ;

Vu l'arrêté portant délégation de signature du préfet de la région Occitanie à M. Pascal Augier, directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt du 16 mai 2018 ;

Considérant la demande de reconnaissance GIEE déposée auprès de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt Occitanie par AGRO D'OC en date du 11/05/2018;

Sur proposition du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,

ARRÊTE :

Article 1^{er} - En application de l'article D. 315-3 du code rural et de la pêche maritime, AGRO D'OC, dont le siège social est situé RN 124 32490 MONFERRAN SAVES, est reconnu comme groupement d'intérêt économique et environnemental défini en annexe jointe au titre du projet : GIEE VAL'ACS : Valoriser les productions en Agriculture de Conservation des Sols.

Article 2 - Cette reconnaissance est valable à compter de la date de publication du présent arrêté jusqu'au 31/12/2021. Pendant cette période, AGRO D'OC porte sans délai à la connaissance du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt toute modification de la personne morale et du projet susceptible de remettre en cause la reconnaissance visée à l'article 1. Cette modification fait, le cas échéant, l'objet d'un examen par la commission régionale de l'économie agricole et du monde rural qui donne un avis sur le maintien ou le retrait de reconnaissance.

Article 3 - Le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Toulouse, le 30 août 2018

Pour le Préfet et par délégation,
Le Directeur régional de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt,



Pascal AUGIER

ANNEXE à l'arrêté portant reconnaissance de AGRO D'OC VAL'ACS en qualité de groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) :

N° du dossier GIEE : 18-03

Raison sociale personne morale : **AGRO D'OC**

Intitulé du projet : Valoriser les productions en Agriculture de Conservation des Sols.

Territoire du projet : Miélan, Mirande (32), Trie sur Baise (65), Tarbes (65)

Date de début du projet GIEE : 01/09/2018

Date de fin du projet GIEE : 31/12/2021

Exploitants agricoles membres de la personne morale engagés dans le projet GIEE :

Dénomination sociale (personne morale) Nom (exploitant individuel)	Prénom (exploitant individuel)	Code postal	Commune
BOUTAN	STEPHANE	32140	SAMARAN
EARL DE FALOT		32320	MONTESQUIOU
COMBINA	LUC	32140	SAMARAN
DANCEDE	MONIQUE	32170	MONT DE MARRAST
GAEC DU LACOUME		32300	BELLOC SAINT CLAMENS
GAEC DU MOULIN DE LAPALU		32300	MONCASSIN
EARL A BODUER		32260	MONCORNEIL GRAZAN
EARL D'ASTARAC		32300	LABEJAN
GAEC DU MICOULET		32300	SAINT MEDARD
EARL DU JOUAN		32300	CLERMONT POUYGUILLES
EARL DES TRILLES		32300	SAUVIAC
EARL PORTERIE		32170	BARCUGNAN
EARL DES 4 CHENES		32300	SAUVIAC
RICHARD	GUILLAUME	32140	LOURTIES MONBRUN
SAINTE MARIE	JEROME	65220	LUBRET SAINT LUC
THARAN	JEAN LUC	65350	PEYRIGUERE
GAEC DE GOUA		65320	GARDERES
GAEC DE LORAN		32300	SAINT MAUR
EARL RAMOUN		65140	BOUILH DEVANT
TUGAYE	JEAN-PIERRE	65320	LUQUET
BEGUE	DAVID	32170	CASTEX
SCEA MATHEO		64420	LIMENDOUS
DEVEZE	JEAN LOUIS	65330	SENTOUS
EARL DE LA GESPE		65360	SAINT MARTIN

